



L'école au fil du Temps...

Une histoire urbaine

De l'école primaire à Noisy-le-Sec



Madame, Monsieur,

Pour cette nouvelle édition des Journées du patrimoine, nous avons souhaité mettre en lumière la richesse et la diversité du patrimoine scolaire noiséen.

Parce que l'histoire de nos écoles est intimement liée à celle de notre ville, il nous a semblé intéressant de vous présenter cette histoire des constructions scolaires, reflet de l'évolution de Noisy-le-Sec.

Avoir conscience que chaque construction d'école se doit d'être appréhendée dans son contexte tant historique que politique permet de mieux saisir les débats qu'ont connus nos prédécesseurs depuis plus de deux siècles.

De la première école communale, l'école Cottereau, à l'ouverture de la maternelle Petit Prince, c'est une histoire de Noisy-le-Sec qui s'offre à vous, une histoire à mettre en parallèle à celle de notre pays. C'est ensemble que nous préparerons les constructions à venir pour le bien-être de nos jeunes.

L'École est aujourd'hui confrontée à de nombreux enjeux d'avenir. Pousée démographique, inégalités sociales et territoriales, intégration des enfants porteurs de handicap... L'École de la République laïque et gratuite se doit de répondre aux problèmes de son temps. Regarder la manière dont le système scolaire français a su s'adapter dans le temps, permet de mieux appréhender les conditions d'un débat sur un sujet majeur : l'Éducation.

Nous souhaitons que ces Journées du patrimoine vous permettent de mieux vous approprier la richesse de notre ville.



Alda PEREIRA LEMAITRE
Maire de Noisy-le-Sec



Claudine JOUBERT
*Adjointe au maire déléguée
à la Culture
et l'Éducation populaire*



Pascale LABBÉ
*Adjoint au maire déléguée
à l'Enseignement
et à la Restauration scolaire*



Jean-Paul LEFEBVRE
*Adjoint au maire délégué
aux Affaires juridiques,
aux Finances et Commandes publiques,
à l'Informatique, aux Marchés publics
et aux Achats*

L'école au fil du temps...

Une histoire urbaine de l'école primaire à Noisy-le-Sec.

L'école primaire est, en France, le premier degré de l'enseignement, par opposition au second degré (secondaire) constitué du collège et du lycée. Ce degré est divisé entre l'école maternelle (de 3 à 6 ans) et l'école élémentaire (de 6 à 11 ans).

Dans cet ouvrage, nous vous proposons de revenir sur l'histoire de la construction scolaire à Noisy-le-Sec depuis le début du XIX^e siècle. Au gré de l'application des lois scolaires et des initiatives locales, cette construction est également le reflet du développement urbain de notre ville et de l'accroissement de sa population.

pour les 60 enfants qu'elle recevait. En 1865, le maire engage alors des démarches pour acquérir un immeuble afin d'y installer cette nouvelle salle d'asile contenant deux classes.

Quelques années plus tard, en 1900, l'école Béthisy reçoit 214 enfants, 92 garçons et 122 filles répartis en trois classes.

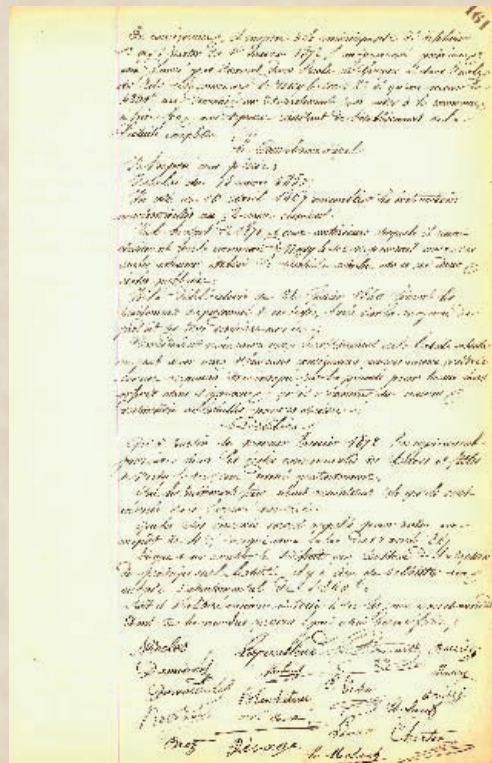
Cette école restera la seule école maternelle de la ville jusqu'en 1934.

À la fin du XIX^e siècle, Noisy-le-Sec connaît une croissance importante liée à l'arrivée du chemin de fer, en 1849, et au développement de sa gare. Entre 1846 et 1896, la population noiséenne est multipliée par quatre et passe de 1 983 à 8 105 habitants.

Cette nouvelle population, composée de travailleurs cherchant de meilleures conditions de vie ainsi que d'employés du chemin de fer, s'installe surtout à proximité de la gare.

Les limites du village s'étendent, et le centre qui s'organisait jusqu'entour de la place du Carquant (aujourd'hui place Jeanne-d'Arc) se déplace autour de l'axe mairie-gare, de la rue de la Forge (actuelle rue Jean-Jaurès) au boulevard

de la République.



Mise en place de la gratuité dans les écoles communales : délibération du 20 mai 1871. AM Noisy-le-Sec

À cette même époque, les gouvernements politiques s'efforcent d'améliorer l'enseignement primaire et plusieurs lois vont contribuer à augmenter la

fréquentation des écoles : les lois Falloux (1850), Duruy (1867) et surtout les deux lois Ferry de 1881 et 1882. La loi de 1881 rend l'enseignement primaire public gratuit et celle de 1882 le rend obligatoire et laïc.

À Noisy-le-Sec, le conseil municipal n'a pas attendu 1881 pour mettre en place une gratuité absolue de l'enseignement primaire à compter du 1^{er} janvier 1872, votée le 20 mai 1871 pour « encourager le développement de l'instruction et surtout faire disparaître cette distinction humiliante et si peu fraternelle d'enfants indigents et d'enfants aisés ».



L'école Gambetta au début du XX^e siècle. AM Noisy-le-Sec

population enfantine malgré plusieurs projets et travaux d'agrandissement. En 1900, 1 129 enfants les fréquentent.

Deux nouvelles écoles sont alors construites à proximité de la gare : l'école Gambetta, de 1888 à 1891, école mixte dans un premier temps puis réservée aux jeunes filles, et l'école Carnot pour les garçons, entre 1906 et 1912. En 1900, Gambetta compte 345 élèves répartis en six classes, dont deux classes enfantines et quatre classes primaires élémentaires. En 1912, l'école Carnot accueille 340 élèves et sept classes.



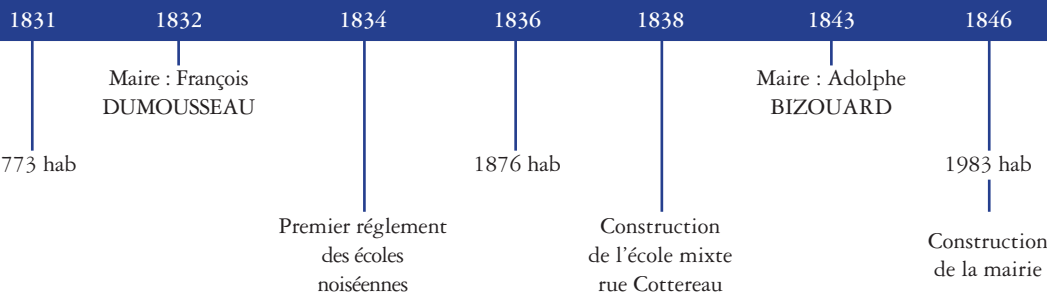
L'école Carnot au début du XX^e siècle. AM Noisy-le-Sec

À la fin du siècle, les quatre écoles du bourg n'arrivent plus à absorber la

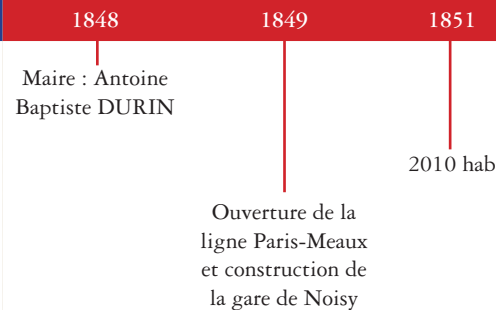


Vue de la cantine scolaire de l'école Gambetta en 1927. AM Noisy-le-Sec

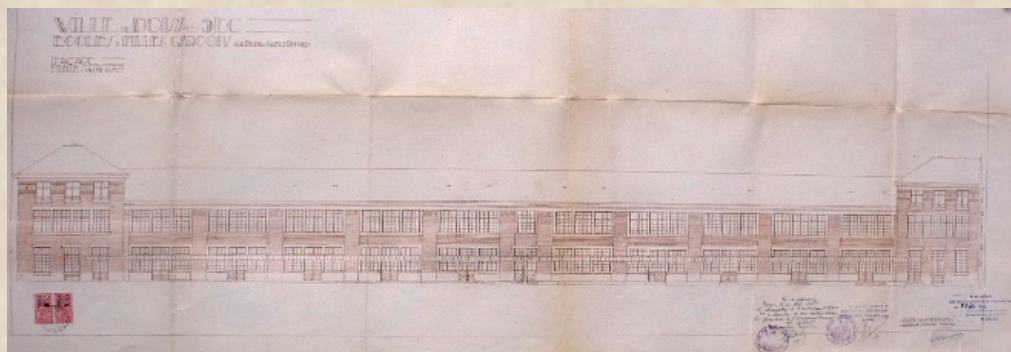
1830 - 1848 : Monarchie de Juillet



1848 - 1852 : La Seconde République



L'entre-deux-guerres (1918-1939): les premiers groupes scolaires



Plan de l'école élémentaire Baudin de 1932.
AM Noisy-le-Sec

Après 1918, la ville continue de se développer et passe de 16 000 habitants, en 1921, à 23 000, en 1939. La population s'installe dans de nouveaux quartiers de plus en plus éloignés du centre, quartiers dits « périphériques », loin des écoles du « centre ».

Deux nouveaux groupes scolaires sont construits en simultanément : l'un dans le quartier du Petit-Noisy appelé Baudin (rues Baudin, Charcot, Bayard) et l'autre à la Boissière (rues Avenir et Processions) à partir de 1931. Chacun comporte une école de garçons, une école de filles et une école

maternelle. Les écoles primaires et l'école maternelle Baudin ouvrent en octobre-novembre 1933, l'école maternelle de la Boissière, appelée Processions, en mars 1934.



L'école Baudin en 1934. AM Noisy-le-Sec



L'école Boissière en 1934. AM Noisy-le-Sec

Comme le souligne le conseil municipal en 1935, « ces écoles répondent à toutes les exigences de l'hygiène et d'une saine pédagogie. Elles comportent de vastes préaux, des classes bien éclairées et aérées, bureaux médicaux, chauffage central, bains-douches, abris couverts, salles de dessin, cuisines pour les cantines. Dans les écoles maternelles, salles de repos et de propreté, matériel et jeux appropriés aux tout-petits. »

Pour l'année scolaire 1934/1935, l'école Baudin accueille 138 garçons répartis en trois classes et 184 filles pour quatre classes. L'école maternelle, rebaptisée Bayard, a deux classes et 70 élèves.

Quant à l'école Boissière, 157 garçons et 177 filles sont inscrits dans les sept classes primaires, et 105 élèves dans les deux classes maternelles.

En 1934/1935, les écoles publiques de Noisy-le-Sec reçoivent au total 2 834 élèves pour 65 classes.

Entre 1928 et 1934, le nombre d'élèves a augmenté de 1 164 enfants et celui des classes de 24, grâce à la construction de nouveaux groupes scolaires et à l'agrandissement des écoles anciennes. L'école Cottereau compte désormais dix classes (385 élèves), Damas huit (334 élèves), Carnot douze (530 élèves) et Gambetta quatorze classes (602 élèves). 152 enfants fréquentent les trois classes de l'école Béthisy.

Dans les années 1930, les écoles noiséennes se dotent de classes de cours complémentaires aux écoles Carnot et Gambetta, ainsi que de classes de préapprentissage à l'école de filles de la rue Baudin.



L'école maternelle Boissière en 1934.
AM Noisy-le-Sec

1852 - 1870 : Le Second Empire

1851
2010 hab

1854 Maire : Henry-Denis TASSART

1860 Maire : Jacques GAUTHERIN

1861 2549 hab

1865 Maire : François MORNIEUX

1868 Maire : Abel BONNEVALLE

Construction de l'école maternelle rue Béthisy

1870 - 1940 : La Troisième République

1872 2934 hab

Mise en place de la gratuité pour tous de l'enseignement primaire

1874 Construction d'une école de garçons rue Damas

1881 Création de la caisse des écoles de Noisy

1886 4795 hab

1888 Maire : Abel BONNEVALLE

Construction de l'école mixte Gambetta.
Retrait des emblèmes religieux des écoles publiques

1889 1^{re} extension de la mairie

1893 Noisy chef-lieu de canton.
Création d'une bibliothèque pédagogique

De l'après-guerre à aujourd'hui (1945-2000) : le « boom » de la construction scolaire



L'école Gambetta détruite par le bombardement du 18-19 avril 1944. AM Noisy-le-Sec

Les écoles noiséennes n'échappent pas au bombardement des 18 et 19 avril 1944 et à ses nombreux dégâts. Les écoles Baudin, garçons et filles, Cottereau et Gambetta sont les plus sévèrement touchées.

Des projets de reconstruction voient le jour en 1946-1948 mais, en attendant leur achèvement, les cours sont donnés dans des baraquements provisoires. En 1946, 2 128 enfants sont scolarisés à Noisy-le-Sec. Si l'école de filles de Baudin peut rouvrir ses portes dès 1949, il n'en est pas de même des autres écoles. Ainsi, pour la rentrée 1947, la municipalité fait

une demande de huit baraques auprès du ministère de la Reconstruction : une baraque pour l'atelier-école de l'école Cottereau, quatre baraques pour le centre d'apprentissage des écoles Carnot-Gambetta et trois baraques pour le centre scolaire provisoire de Merlan destiné à accueillir les enfants du quartier de moins de sept ans.

De même, en 1955, onze classes préfabriquées dites « classes wagon », appelées ainsi à cause de leur forme, sont installées à proximité de ces écoles, car les travaux de reconstruction pour Cottereau et Baudin garçons ne sont pas terminés.



L'école provisoire Marceau : les fameuses « classes wagon », 1955. AM Noisy-le-Sec

Dans les années 1950, avec le développement des usines et l'extension de la SNCF, le conseil municipal demande rapidement un projet d'amélioration de la maternelle Marceau, pour être en mesure de suivre l'évolution de la population enfantine. En 1957, une école élémentaire lui sera adjointe pour former un groupe scolaire qui prendra le nom d'Estienne d'Orves en 1958.



L'école d'Estienne-d'Orves en 1996. AM Noisy-le-Sec

En 1962, c'est un autre projet d'école maternelle qui est déposé par la municipalité. Celui de l'école Condorcet, qui doit remplacer l'école Béthisy devenue trop petite et trop vétuste, ainsi que les baraquements de la rue Condorcet où fonctionnent plusieurs classes. L'école de onze classes sera

inaugurée en mai 1973. L'école Béthisy est détruite en novembre 1972.

Durant cette même décennie 1960, pour répondre aux besoins en équipements liés à la construction de grands ensembles, outre les projets d'agrandissement des anciennes écoles (agrandissement de six classes supplémentaires à l'école Damas achevées en 1956, treize classes pour Cottereau dans les années 1956-1958, surélévation du groupe Boissière de sept classes en 1967-1968, surélévation des écoles Baudin (ancienne école Baudin-garçons) et Charcot (école Baudin-filles rebaptisée dans les années 1950) de 3 classes et un réfectoire chacun en 1959), trois autres projets de groupes scolaires et d'une école maternelle sont lancés :

- le groupe Léo-Lagrange ;
- le groupe Paul-Langevin ;
- le groupe du Londeau ;
- l'école maternelle de La Sablière.

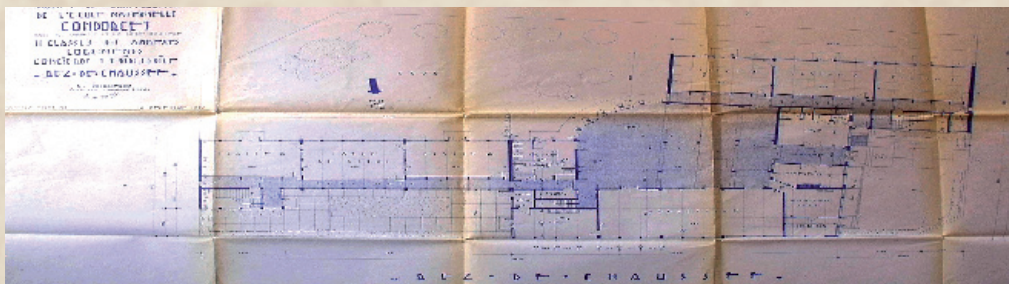
Le groupe scolaire Léo-Lagrange, lancé en 1963, comporte une école élémentaire de filles et une école élémentaire de garçons de trois classes chacune, ainsi que trois classes maternelles. En 1966, elle accueille 285 enfants.



Le groupe scolaire Léo-Lagrange en 1967. AM Noisy-le-Sec

1870 - 1940 : La Troisième République

1896	1908	1926	1929	1930	1933	1934	1936
Maire : Jean-Auguste LEJEUNE	Maire : Georges GAY		Maire : Louis RENAULT				Maire : Félix ROUTHIER
8052 hab	10685 hab	18563 hab					22359 hab
Fondation de la société municipale des patronages laïcs	Ouverture de l'école Carnot		Travaux à l'école Damas	Travaux à l'école Cottereau	Ouverture du groupe scolaire Baudin (aujourd'hui Bayard et Quatremaire) et de l'école élémentaire Boissière	Ouverture de l'école maternelle Boissière	



Plan de l'école Condorcet en 1960. AM Noisy-le-Sec

Le projet de logements Avenir III (ou Cité des Fleurs) est à l'origine de la création du groupe scolaire Paul-Langevin (également appelé Neuilly) en 1964. Ce projet comporte 398 logements HLM construits par le Foyer Noiséen, soit une population enfantine estimée à 1 400 élèves. Situé à l'emplacement de l'ancienne école provisoire de 18 classes Neuilly, le groupe, composé de 24 classes élémentaires et de deux écoles maternelles de quatre classes chacune (Anémones et Bleuets) ouvrira ses portes à la rentrée 1969. En 1970, 627 élèves le fréquentent, dont 362 primaires et 265 maternelles.

C'est la première école de Noisy-le-Sec à adopter les classes mixtes, qui seront rendues obligatoires dans



Le groupe scolaire Paul-Langevin dans les années 1980. AM Noisy-le-Sec

l'enseignement primaire le 11 juillet 1975 par la loi Haby.

Le groupe scolaire du Londeau, composé des écoles maternelles et élémentaires Rimbaud et de l'école maternelle Apollinaire, construit à partir de 1969, répond au besoin qui émane de la

création de 861 logements de l'OCIL et 400 logements de la Sémino dans le quartier à cette même époque. Cette école comprend 22 classes élémentaires et deux écoles maternelles de quatre classes. Au cours de l'année 1971/1972, 311 élèves y sont inscrits.



Le groupe scolaire du Londeau, le jour de son inauguration en 1971. AM Noisy-le-Sec



L'école provisoire Neuilly, composée de classes préfabriquées installées dans les années 1950 rue de Neuilly, 1957. AM Noisy-le-Sec

Enfin, l'école maternelle de La Sablière (aujourd'hui Jean-Renoir) est lancée en 1968, parallèlement à la construction des immeubles de la SNCF. Mise en service en 1971, elle comprend quatre classes et 164 élèves en 1973.



L'école maternelle La Sablière (aujourd'hui Jean-Renoir) en 1970. AM Noisy-le-Sec

Dans les années 1960, les collèges d'enseignement technique (CET) annexés à Brossolette et Cottereau quittent les écoles primaires pour s'installer dans un nouveau CET. Une nouvelle maternelle Gambetta est construite en 1963 face à l'ancienne école, cette dernière devient collège d'enseignement général (CEG) en 1970, puis par la suite, une annexe du nouveau collège Prévert construit en 1977. Un autre CEG est ouvert dans le groupe

1944 - 1958 : La Quatrième République

Depuis 1958 : La Cinquième République

1944

1949

1954

1959

1962

1968

1969

1971

1973

1975

Maire : Fernand HANAPPE
puis Henri QUATREMAIRE

Maire : René GAUTIER

Maire : Henri QUATREMAIRE

Maire : Roger GOUIER

22337 hab

34079 hab

37734 hab

Bombardement
du 18-19 avril

Construction de l'école
maternelle d'Estienne-d'Orves

Ouverture de l'école
élémentaire
d'Estienne-d'Orves

Construction
du lycée
Olympe-de-
Gouges

Ouverture du
groupe scolaire
du Londeau

Ouverture du groupe
scolaire Paul-Langevin
et des écoles Rimbaud et
Apollinaire au Londeau

Ouverture de l'école
maternelle
La Sablière
(Jean-Renoir)

Ouverture de
l'école maternelle
Condorcet

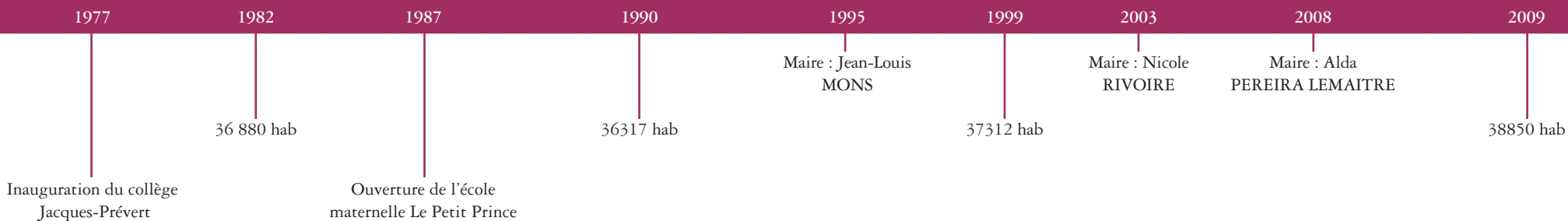
scolaire Baudin-Charcot. En 1988, le collège Baudin s'installe du côté Charcot (aujourd'hui collège René-Cassin) et l'école Charcot à l'emplacement de l'ancienne école Baudin (aujourd'hui école Quatremaire).

La dernière école maternelle à être construite est l'école Le Petit Prince, ouverte à la rentrée 1987. Ses six classes lui permettent d'accueillir 140 élèves.

En 2009/2010, 4716 élèves fréquentent les écoles publiques de Noisy-le-Sec. 1931 en maternelle et 2780 en élémentaire.



Depuis 1958 : La Cinquième République



Les grandes dates de l'enseignement en France

Décret du 12 décembre 1792	Les écoles primaires sont définies comme « le premier degré d'instruction » et les personnes de l'enseignement nommées « instituteurs ».	Loi du 15 mars 1850	Loi Falloux sur l'instruction primaire et la liberté des enseignements primaires et secondaires. Obligation pour les communes de plus de 800 habitants de se doter d'au moins une école primaire de filles. Les communes doivent fournir le mobilier scolaire. Renfort de l'enseignement confessionnel. L'instituteur reçoit sa nomination du conseil municipal qui le choisit sur une liste d'aptitude dressée par le conseil académique.	Loi du 9 août 1936	Loi Jean Zay : l'obligation scolaire est portée de 13 à 14 ans. L'école par « ordre » passe à une école par « degré ». L'enseignement primaire devient le premier degré. La classe de fin d'études couronne le primaire (instructions de 1938).
Loi du 3 brumaire an IV (5 octobre 1795)	Loi Daunou : les instituteurs sont rémunérés non plus par la République mais par les élèves. On enseigne à lire, écrire et calculer, et les éléments de la morale républicaine.				
Décret du 17 mars 1808	Napoléon Bonaparte fonde l'Université pour contrôler l'enseignement.	Loi du 10 avril 1867	Loi Duruy : possibilité pour les communes d'établir la gratuité totale et obligation pour les communes de plus de 500 habitants d'avoir une école de filles. Création des cours d'adultes. Création de la Caisse des écoles.	Réformes du 6 janvier 1959 et 3 août 1963	Réforme Berthouin : l'obligation scolaire est portée à 16 ans. Création du cycle d'observation de deux ans : 6 ^e et 5 ^e . Les cours complémentaires sont rebaptisés collèges d'enseignement général (CEG). La limite du primaire devient le CM2. Réforme Fouchet : création du collège d'enseignement secondaire (CES).
Ordonnance du 29 février 1816	Création de comités cantonaux chargés de la surveillance des écoles. Obligation pour les communes de « pourvoir à ce que les enfants qui l'habitent reçoivent l'instruction primaire, et à ce que les enfants indigents la reçoivent gratuitement ».	Loi du 9 août 1879	Loi Paul Bert : établissement des écoles normales primaires de filles et de garçons dans chaque département. Ouverture possible de classes enfantines pour les élèves de moins de 7 ans (1880).	Loi du 31 décembre 1959	Loi Debré : définit les rapports entre l'État et les établissements d'enseignement privé en instaurant un système de financement en contrepartie de l'application des programmes de l'enseignement public
Ordonnance du 8 avril 1824	Seuls les évêques accordent l'autorisation d'enseigner, et le droit de surveillance dans les écoles primaires est exclusivement réservé aux curés.	Lois des 16 juin 1881 et 22 mars 1882	Lois Ferry : enseignement primaire public gratuit et obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 13 ans. Le principe de laïcité est affirmé : l'enseignement de l'éducation religieuse disparaît au profit de l'instruction civique et morale.	Circulaire du 6 janvier 1969 d'Edgar Faure	Réformes : à la composition traditionnelle se substituent des exercices de contrôle au système de notation de 0 à 20 et des annotations de satisfaction A B C D, les classements par rangs sont exclus. La préoccupation de la note s'efface.
Loi du 28 juin 1833	Loi Guizot : organisation d'un enseignement primaire public intégré au sein de l'Université : création dans chaque département d'une école normale d'instituteurs, obligation pour les communes de plus de 500 habitants de financer une école de garçons. Constitution d'une série de cinq livres couvrant les matières à enseigner. Extension de cette loi aux filles sans obligation communale en 1836. Le corps des instituteurs est officiellement créé et intégré à l'Université (1835).	Loi du 30 octobre 1886	Loi Goblet : laïcisation du personnel enseignant. Organisation de l'enseignement primaire : écoles maternelles, classes enfantines, écoles primaires élémentaires, écoles primaires supérieures, cours complémentaires, écoles manuelles d'apprentissage. L'école est ouverte aux enfants de 6 à 13 ans mais les enfants de 5 ans sont acceptés.	11 juillet 1975	Loi Haby : mixité scolaire obligatoire dans l'enseignement primaire et secondaire. Institution du collège unique rassemblant les CES et CEG.
Loi du 22 mars 1841	Les enfants de 8 à 12 ans qui travaillent doivent recevoir une instruction quotidienne de 1 h 30 dans une école du midi.	Loi du 9 décembre 1905	Loi de séparation de l'État et de l'Église : l'enlèvement des emblèmes religieux doit être accompli dans les écoles, de préférence pendant les vacances (la guerre que se livrent l'école laïque et l'école congréganiste est virulente dans certaines régions).	Décret du 28 décembre 1976	Dans chaque école sont constitués un conseil des maîtres, un comité des parents et un conseil d'école.
				10 juillet 1989	Loi Jospin : mise en place des 3 cycles : maternel, CP à CE1 et CE2 à CM2.
				23 avril 2005	Loi Fillon : loi d'orientation et de programme pour l'avenir des écoles.

Bibliographie et sources

Ouvrages :

DÉPARTEMENT DE LA SEINE, DIRECTION DES AFFAIRES DÉPARTEMENTALES,
État des communes à la fin du XIX^e siècle, notice historique et renseignements administratifs, Monthévrain, 1900.

ESPAULLARD Hector,
Noisy-le-Sec, village heureux - ville martyre, 1^{re} partie,
depuis l'origine jusqu'à 1914, 1955.

ESPAULLARD Hector,
Histoire de la ville de Noisy-le-Sec, 2^e partie, 1914 à nos jours, non
publié.

MUZART Sandrine,
De la Maison d'école aux groupes scolaires. La construction des
écoles primaires et maternelles dans le canton de Pantin entre le
début du XIX^e siècle et la veille de la Première Guerre mondiale
Mémoire de maîtrise, Université Paris XII Val-de-Marne, 1999.

COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne,
Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours,
Editions Yves Manhès,
Collection Perrin Terre d'histoire, 2001.

DESSAUW Guy,
Histoire des écoles, histoire d'une école, Éditions Petit à Petit,
Darnétal, 2007.

BARJOT Dominique, CHALINE Jean-Pierre, ENCREVE André,
La France au XIX^e siècle,
1814-1914, PUF, Paris, 1995.

Sources :

Fonds des archives municipales de Noisy-le-Sec :
série 1 D (registres des délibérations de 1812 à 2009), fonds relatifs
à l'enseignement et aux bâtiments communaux, sous-série 9 C
(bibliothèque historique relative à l'enseignement), collection
des bulletins municipaux de 1925 à 2009

Archives départementales de Seine-Saint-Denis :
Dévolution des archives de la Seine,
sous-séries D2T1 et DO3

Remerciements :

Mesdames Nizou, Marchand et Raquin
Pour leurs prêts de documents

L'équipe municipale

Les services municipaux de Noisy-le-Sec.

Et toutes les personnes qui ont contribué
à l'élaboration de cette exposition et de cet ouvrage.

Auteurs :

La coordination de ce projet a été assurée par la
Direction des Archives, de la Documentation
et du Courrier (Violaine Levavasseur,
Brigitte Hosemans, Flavien Berruer,
Fadila Bouhadjila, Fanny Dehière et Jessika Puzela),
en collaboration avec
la Direction des Affaires culturelles
et la Direction de la Communication.

